

Tipaza, le 12/10/2021

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH /404 /2021

A

Monsieur OUBELAID NESREDINE

Le Responsable de l'Entreprise

OUBELAID NESREDINE

OBJET: Mise en demeure .

Entreprise: OUBELAID NESREDINE.

Adresse: Rue principale locale n°1 Sidi Amar wilaya de Tipaza.

Contrat: N°26/2021 du 04/03/2021.

Suite à votre absence injustifiée et votre rendement inadéquat au travaux de raccordement des lignes d'abonnés FTTH au niveau du CMP de TIPAZA , je vous informe que vous êtes mis en demeure,

A cet effet, je vous prie de se rapprocher au siège de la DO TIPAZA dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note afin de reprendre les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur afin de la résiliation de présent contrat comme mentionner à l'article 31.

Meilleures Salutations



Algérie Télécom SPA
Le Directeur Opérationnel
de TIPASA
Signé: GHERBI Diab Amine
12 OCT. 2021